

Le Lien no 21

Au sommaire de ce numéro :

☒ Message de Mme la Syndique.....	p.	2
☒ Commissions non-permanentes	p.	3
☒ Budget de fonctionnement 2012 – explications	p.	4-12
☒ Budget des investissements 2012 - explications	p.	13-16
☒ Activités du Conseil communal – permis	p.	17-18
☒ Personnel communal	p.	19
☒ Corporation forestière	p.	20
☒ Don du sang – cours de sauveteurs	p.	21
☒ Service de puériculture	p.	22
☒ Ligue pulmonaire – cours de natation.....	p.	23
☒ Aperçu de la sortie des aînés	p.	24
☒ Repas des aînés	p.	25
☒ Informations communales.....	p.	26-28

Janvier 2012

Administration :

COMMUNE DE CUGY
Rte de Fétigny 22 A, CP 56
1482 Cugy FR

Tél. 026 660 16 92 / Fax 026 660 70 34
E-mail info@cugy-fr.ch
Site www.cugy-fr.ch

MESSAGE DE MADAME LA SYNDIQUE

Le bon usage de la vie est avant tout un bon usage du temps. Mais que le temps file...

Nous voici déjà plongés dans l'année 2012 et qui dit nouvelle année, dit nouveau budget.

Le budget 2012 tient à un fil puisqu'il boucle avec un déficit de Fr. 265'472.17 ce qui représente 4,80% du total des charges qui s'élèvent à Fr. 5'525'524.17.

Malgré une attention particulière portée à l'élaboration du budget, celui-ci n'a pas pu être équilibré. Afin d'être en-dessous de la barre fatidique des 5% et au vu des investissements réalisés et en cours, le Conseil général sur proposition du Conseil communal a accepté une augmentation de la taxe d'épuration des eaux: celle-ci passant de 2.- à 3.- en 2012.

Mais comme déjà pressentie ces dernières années, la masse fiscale des personnes physiques est en stagnation et la masse fiscale des personnes morales est en diminution, il sera donc inéluctable de passer par une hausse d'impôts en 2013, ceci afin de perdurer dans un bon développement de notre commune et de se donner les moyens pour relever des défis conséquents autant communaux que régionaux qui nous attendent lors de cette législature.

Vous l'avez toutes et tous constaté, votre journal communal n'est pas apparu avant les fêtes. En effet, suite à la mise sur pied du Conseil général, le Conseil communal a décidé de le faire apparaître au minimum 3 fois par année : à la fin des mois de janvier, mai et septembre. Cela permet ainsi, à tout un chacun, de prendre connaissance des décisions prises par le Conseil général. Le journal de fin mai fera peau neuve avec non pas le message de la syndique, mais avec le message du Président du Conseil général.

Je profite ainsi de souligner la bonne collaboration qui règne entre les deux pouvoirs législatif et exécutif et des échanges constructifs qui en ressortent. Ce ci est de bon augure pour l'avenir de notre commune.

Avant de conclure, je souhaite transmettre ma profonde gratitude à toutes les personnes, qui nous ont offert leurs compétences et leur disponibilité, en œuvrant à nos côtés tout au long de l'année 2011 pour la bonne marche de notre communauté.

D'autre part, en ce début d'année, je tiens à vous formuler à vous toutes et tous, Chères habitantes et Chers habitants, ainsi qu'à vos proches, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2012. Je transmets également mes pensées respectueuses aux personnes atteintes dans leur santé ou qui ont perdu un être cher durant l'année écoulée.

Avec mes cordiaux messages

Nadia Savary

Procès-verbaux des séances du Conseil général

Les procès-verbaux des séances du Conseil général ne sont pas insérés dans le journal d'informations communales.

Ils sont à disposition des citoyens actifs sur le site internet de la commune et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Commissions non-permanentes

Commission des écoles

Corboz	Marielle	Conseillère communale, Présidente
Mast	Claude-Alain	Conseiller communal
Rey	Jean-Sébastien	Membre de la commission scolaire
Vonlanthen	Olivier	Membre de la commission financière
Torche	Dominique	Conseiller général
Bersier	Pascal	Conseiller général
Borgognon-Egger	Marie-Claude	Conseillère générale

Commission salle polyvalente

Mast	Claude-Alain	Conseiller communal, Président
Grandgirard	Bernard	Conseiller communal
Pillonel	Jean-Marc	Membre de la commission aménagement
Arrighi	Patrice	Membre de la commission financière
Rossier	Benoît	Conseiller général
Meylan	Jean-Gabriel	Conseiller général
Overney	Laurent	Conseiller général

Commission déchetterie

Fontaine	Marc	Conseiller communal, Président
Vonlanthen	Alexandre	Conseiller communal
Bersier	Fabrice	Conseiller général
Berger	Georges	Conseiller général
Liniger	Samuel	Conseiller général
Bersier	Martial	Employé responsable déchetterie
Borgognon	Jean-Denis	Employé responsable déchetterie

Budget de fonctionnement

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0.	ADMINISTRATION	451'235.50	142'297.00	462'448.55	147'316.00
01.	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMM.	94'520.00		80'200.00	
01.300.00	Traitements et jetons du Conseil communal	26'000.00		26'000.00	
01.300.04	Traitements et jetons du Conseil général	12'250.00		12'250.00	
01.300.20	Rémun.des scrutateurs/distrib. mat. vote	12'720.00		3'700.00	
01.310.00	Fourn. bureau, annonces (assemblées/vot.)	4'500.00		4'200.00	
01.317.00	Dédommagements (déplacements, représentat.)	26'700.00		26'700.00	
01.318.10	Frais fiduciaire - avocat	12'350.00		7'350.00	
02.	ADMINISTRATION GENERALE	356'715.50	142'297.00	382'248.55	147'316.00
02.301.00	Traitement du personnel administratif	124'900.00		127'150.00	
02.301.10	Allocations famil. du pers. communal	22'200.00		21'160.00	
02.301.20	Traitement de la concierge	1'200.00		1'200.00	
02.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC,...	55'600.00		57'200.00	
02.304.00	Cotisations aux Caisses de prévoyance	30'900.00		33'800.00	
02.305.00	Cotisations Assurances maladie et accidents	18'400.00		19'100.00	
02.310.00	Fournitures de bureau	7'000.00		9'400.00	
02.310.10	Frais publicat./annonces	1'000.00		1'000.00	
02.310.20	Abonnements	500.00		500.00	
02.310.30	Frais de maintenance mat. inform.et sites	16'600.00		17'100.00	
02.311.00	Achats mach., mobilier, progr. inform.	1'500.00		1'500.00	
02.313.00	Fournitures diverses	1'300.00		1'300.00	
02.314.00	Entretien bâtiment administratif			16'000.00	
02.315.00	Entretien des machines et du mobilier bureau	5'900.00		5'900.00	
02.316.00	Frais de location de machines et matériel	6'700.00		6'700.00	
02.317.00	Frais de réceptions et délégations	5'000.00		5'000.00	
02.317.10	Anniversaires, décès, cadeaux	1'500.00		1'500.00	
02.318.00	Assurances diverses, RC,choses,préjudice..	8'600.00		8'600.00	
02.318.10	Frais de ports, téléphones	11'000.00		11'000.00	
02.318.20	Emoluments de chancellerie	1'000.00		1'000.00	
02.318.30	Prestat. de tiers - Frais reproduction	500.00		500.00	
02.318.40	Cartes d'identité, passeports	5'000.00		3'000.00	
02.319.00	Cotisations aux associations	2'600.00		2'600.00	
02.390.10	Imputations internes, prestations sociales	27'368.50		29'632.00	
02.390.20	Imputations internes, intérêts	447.00		406.55	
02.431.00	Emoluments administratifs		1'200.00		1'200.00
02.431.10	Emoluments cartes d'identité/passeports		8'100.00		5'200.00
02.435.00	Commission perception impôts de paroisse		6'000.00		6'000.00
02.435.40	Commission agent AVS		2'980.00		1'342.00
02.436.10	Retenues sociales sur les salaires		46'580.00		49'650.00
02.436.20	Récup. alloc. familiales		22'200.00		21'160.00
02.460.00	Redistribution de la taxe CO2		500.00		300.00
02.490.00	Impurations internes, taxes chiens				3'200.00
02.490.10	Imputations internes, prestations sociales		54'737.00		59'264.00
0./1	Excédents de charges ou de produits		308'938.50		315'132.55
1.	ORDRE PUBLIC	118'647.00	31'300.00	134'712.35	31'250.00
10.	PROTECTION JURIDIQUE	25'600.00		26'600.00	
10.352.00	Participation aux frais de tutelle	25'600.00		26'600.00	
14.	POLICE DU FEU	45'517.00		58'976.95	16'250.00
14.300.00	Jetons de présence de la commission du feu	500.00		500.00	
14.301.00	Solde du corps des sapeurs-pompiers	10'250.00		18'000.00	
14.301.10	Traitement cdt et remplaçant	1'000.00		1'000.00	
14.309.00	Frais de cours, d'instr., prépar. exercices	3'300.00		1'835.00	
14.311.00	Achat de matériel et véhicules	5'000.00		5'000.00	
14.312.00	Eau, énergie, combustibles	100.00		100.00	

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
14.313.00	Achat de marchandises, fournitures diverses	500.00		500.00	
14.314.00	Entretien et installation hydrantes			2'000.00	
14.315.00	Frais d'entretien véhicules, matériel, etc.	2'100.00		5'100.00	
14.317.00	Dédommagements (déplacements, réceptions)	200.00		700.00	
14.318.00	Frais d'interventions	1'000.00		1'000.00	
14.318.10	Frais de téléphones, ports et divers	500.00		500.00	
14.318.20	Assurance des véhicules	240.00		240.00	
14.319.00	Cotisations aux fédérations + associations	1'600.00		1'600.00	
14.351.00	Frais centrale d'alarme/radios OFCOM	1'900.00		1'900.00	
14.352.00	Partic. au CR et à d'autres communes	200.00		250.00	
14.390.20	Imputations internes, intérêts	3'901.00		3'725.95	
14.390.30	Imputations internes, amortiss. moto-pompe	13'226.00		15'026.00	
14.430.00	Taxes d'exemption du service pompier		15'000.00		15'000.00
14.461.00	Subventions de l'ECAB		1'300.00		1'250.00
16.	PROTECTION CIVILE	47'530.00	15'000.00	46'301.40	15'000.00
160.	Protection civile	47'530.00	15'000.00	46'301.40	15'000.00
160.315.00	Entretien du matériel	280.00		280.00	
160.351.00	Partic. dép. cant. aux frais fonct. PC	3'700.00		3'786.40	
160.352.00	Partic. à la PC intercommunale	1'400.00		1'400.00	
160.380.00	Versement au fonds de réserve P.C.	15'000.00		15'000.00	
160.390.20	Imputations internes, intérêts	10'050.00		8'735.00	
160.390.30	Imputations internes, amortissement abri	17'100.00		17'100.00	
160.430.00	Contributions de remplacement abris PC		15'000.00		15'000.00
160.480.00	Prélèvement sur réserve				
17.	PROTECTION DE LA POPULATION			2'834.00	
170.	Protection de la population			2'834.00	
170.352.00	Participation ORCOC			2'834.00	
1.147	Excédents de charges ou de produits		87'347.00		103'462.35

2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'528'733.30	3'892.50	1'616'344.07	7'927.50
20.	ECOLE ENFANTINE	122'935.90		132'698.40	
200.	Ecole enfantine Cugy	122'935.90		132'698.40	
200.310.00	Matériel scolaire	5'000.00		5'000.00	
200.351.00	Participation aux dépenses cantonales	117'935.90		127'698.40	
21.	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	1'017'409.80		1'032'790.12	
210.		1'017'409.80		1'032'790.12	
210.310.00	Matériel scolaires (primaires)	18'000.00		18'000.00	
210.310.01	Frais ACT/ACM	8'300.00		9'500.00	
210.351.00	Participation aux dép. cant. écoles primaire	581'211.35		589'952.80	
210.352.01	Participation aux frais du C.O.	352'964.45		360'899.32	
210.366.00	Frais de transport des élèves	200.00		200.00	
210.390.20	Imput. internes, intérêts CO	21'132.00		18'636.00	
210.390.30	Imput. internes, amortiss. part. C.O.	35'602.00		35'602.00	
22.	ECOLES SPECIALISEES	271'756.60		277'284.55	
220.351.01	Aide aux institutions spécial. personnes handic.	198'245.60		202'201.05	
220.351.02	Mesures pédago-thérapeutiques	9'711.00		10'283.50	
220.366.00	Contrib. cours spéc. logopédie, psychologie	63'800.00		64'800.00	
23.	FORMATION PROFESSIONNELLE	14'436.00		14'726.00	
23.351.00	Office cantonal pr la formation professionn.	12'436.00		12'726.00	
23.366.00	Bourses d'apprent. et d'études, dons CFC	2'000.00		2'000.00	

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
29.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	102'195.00	3'892.50	158'845.00	7'927.50
290.		102'195.00	3'892.50	158'845.00	7'927.50
290.300.00	Frais de la Commission scolaire	5'000.00		5'000.00	
290.301.00	Traitement du personnel de conciergerie	19'700.00		21'260.00	
290.310.00	Redevances scol. droits d'auteurs	400.00		400.00	
290.310.10	Photocopies (mat. + entretien)	2'250.00		2'500.00	
290.311.00	Achat de machines et mobilier, matériel	5'000.00		5'000.00	
290.312.00	Eau, énergie, combustible	18'000.00		19'300.00	
290.313.00	Produits de nettoyage et de conciergerie	2'000.00		2'000.00	
290.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	10'000.00		32'000.00	
290.315.00	Entretien des machines et du mobilier	500.00		500.00	
290.316.00	Frais location salles gymn.et classe	12'000.00		37'000.00	
290.316.10	Frais location machines, matériel	6'900.00		7'500.00	
290.318.00	Frais téléphone	1'000.00		1'000.00	
290.365.00	Camp de ski, piscine, patinoire, etc.	15'500.00		15'900.00	
290.390.10	Imputations internes, prestations sociales	3'945.00		4'015.00	
290.390.20	Imputations internes, intérêts			2'170.00	
290.390.30	Imputations internes, amortissement			3'300.00	
290.461.00	Subvention cantonale (pavillon scolaire)		1'920.00		5'920.00
290.490.10	Imput. internes retenues sociales		1'972.50		2'007.50
2./104	Excédents de charges ou de produits		1'524'840.80		1'608'416.57

3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	280'108.00	38'635.00	280'403.25	43'120.00
30.	CULTURE	44'942.00	2'000.00	47'693.25	2'300.00
30.301.00	Bibliothèque, frais de surveillance	9'800.00		6'000.00	
30.310.00	Bibliothèque, achat de livres	5'000.00		5'000.00	
30.311.00	Bibliothèque, achat mob., mat., march.	900.00		1'400.00	
30.351.00	Partic. aux dépenses du Conservatoire	17'542.00		24'793.25	
30.352.00	Partic. aux écoles de musique	8'200.00		7'000.00	
30.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	3'500.00		3'500.00	
30.439.00	Bibliothèque, abonnements		2'000.00		2'300.00
33.	PARCS PUBLICS, CHEMINS PEDESTRES	1'000.00		1'000.00	
33.314.00	Entret. place jeux, parterres, chemins péd.	1'000.00		1'000.00	
34.	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	219'866.00	36'635.00	217'410.00	40'820.00
340.	Salle et terrains de sports	166'836.00	4'322.50	163'875.00	7'107.50
340.301.00	Traitements (salle, buvette, terrain)	16'205.00		15'610.00	
340.311.00	Achat machines, mobilier, matériel	2'000.00		2'000.00	
340.312.00	Electricité, chauffage (+ buvette)	10'000.00		10'000.00	
340.313.00	March., produits de nettoyage	2'000.00		2'000.00	
340.314.00	Entretien et rénov. des bâtiments	5'000.00		11'000.00	
340.314.10	Entretien du terrain de sports	7'000.00		4'500.00	
340.315.00	Entretien du mobilier, machines, ventil.	3'000.00		2'000.00	
340.318.10	Assurances des véhicules	600.00		600.00	
340.319.00	Patente buvette/bâtiments communaux	170.00		170.00	
340.365.00	Dons aux sociétés sportives	4'000.00		4'000.00	
340.390.10	Imputations internes, prestations sociales	2'645.00		3'015.00	
340.390.20	Imputations internes, intérêts	39'216.00		33'980.00	
340.390.30	Imputations internes, amortissement	75'000.00		75'000.00	
340.427.00	Location salle et terrains de sports		1'000.00		1'000.00
340.427.10	Location de la buvette sportive		2'000.00		2'000.00
340.435.00	Récupération diverses				2'600.00
340.490.10	Imput. internes retenues sociales		1'322.50		1'507.50

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
341.	Salle polyvalente	53'030.00	32'312.50	53'535.00	33'712.50
341.301.00	Traitements	12'605.00		11'210.00	
341.311.00	Achat, mobilier, matériel, machines	2'000.00		2'000.00	
341.312.00	Electricité, chauffage	23'000.00		27'600.00	
341.313.00	March. et produits de nettoyage	2'500.00		2'500.00	
341.314.00	Entretien et rénov. du bâtiment	5'000.00		3'000.00	
341.315.00	Entretien du mobilier et machines	3'000.00		3'000.00	
341.318.00	Frais de téléphones	300.00			
341.390.10	Imput. internes prestations sociales	4'625.00		4'225.00	
341.427.00	Location de la salle		30'000.00		31'600.00
341.490.10	Imputations internes retenues sociales		2'312.50		2'112.50
35.	AUTRES LOISIRS, COLONIES	14'300.00		14'300.00	
35.365.00	Contrib. colonies, passeport-vac., etc.	2'400.00		2'400.00	
35.365.10	Animations villageoises, fête nationale	4'000.00		4'000.00	
35.366.00	Animation 3ème âge, nouv. citoyens	7'900.00		7'900.00	
3./152	Excédents de charges ou de produits		241'473.00		237'283.25

4.		416'653.65	4'000.00	427'894.45	3'000.00
40.	HOPITAUX	27'170.00		27'711.00	
40.352.00	Participation à l'hôpital de district	500.00		500.00	
40.352.10	Part. à l'ambulance de district SMUR	26'670.00		27'211.00	
41.	HOMES MEDICALISES	239'156.65		245'306.95	
41.351.00	Part.cant. soins spéc.dans établ.pers.âgées	194'524.65		196'417.95	
41.352.00	Participation aux homes méd. Broye	44'632.00		48'889.00	
44.	SOINS AMBULATOIRES	139'327.00		143'426.50	
44.352.00	Aides et soins à domicile de la Broye	106'400.00		108'247.00	
44.352.10	Indemnités forfaitaires	28'927.00		31'137.00	
44.365.00	Puériculture	3'500.00		3'542.50	
44.365.10	Cotisations et dons divers	500.00		500.00	
46.	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	11'000.00	4'000.00	11'450.00	3'000.00
46.351.00	Service dentaire	5'000.00		4'000.00	
46.351.10	Visites médicales, éducation sexuelle	3'000.00		4'450.00	
46.366.00	Partic. comm. aux contrôles dentaires	3'000.00		3'000.00	
46.433.00	Participat. des parents aux soins dentaires		4'000.00		3'000.00
4./207	Excédents de charges ou de produits		412'653.65		424'894.45

5.		514'206.30	6'500.00	526'458.00	1'000.00
50.	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE	3'527.00			
50.351.10	Particip. financ. alloc. famil. non-actifs	3'527.00			
52.	CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS	7'000.00	5'000.00		
52.366.00	Partic. communales s/cotis. impayées	7'000.00			
52.436.00	Remb. de tiers, récupération de primes		1'000.00		
52.451.00	Remb. primes maladie par caisse compens.		4'000.00		
54.	PROTECTION DE LA JEUNESSE	34'800.00	1'500.00	32'900.00	1'000.00
54.365.00	Subvention aux crèches et garderies d'enfant	1'500.00		1'000.00	
54.365.10	Subvention aux mamans de jour	26'800.00		26'900.00	
54.365.20	Subventions aux parents pr écoles matern.	6'500.00		5'000.00	
54.436.00	Remb. des parents et de tiers		1'500.00		1'000.00
55.	INVALIDITE	334'797.30		340'809.80	
55.351.00	Part.cant. pers. handic. ou inadaptées	334'797.30		340'809.80	
56.	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	5'400.00		6'800.00	
56.365.00	Subsides pour HLM	5'400.00		6'800.00	

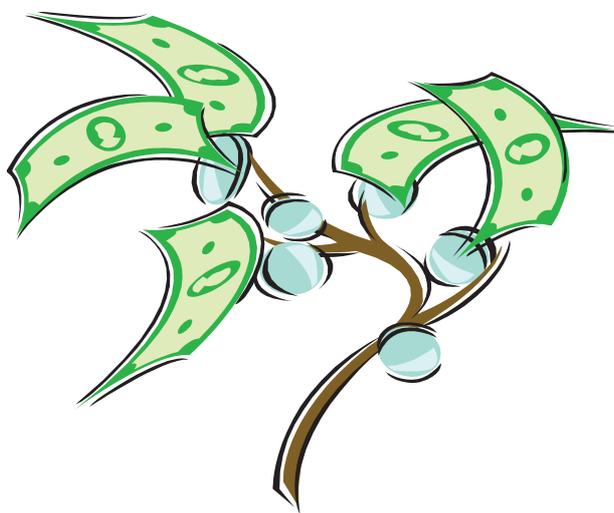
		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
58.	ASSISTANCE	128'682.00		145'948.20	
58.351.00	Partic. avances s/contrib. entr. non-récup.	8'050.00		8'293.60	
58.351.10	Partic. aux frais cantonaux d'aide sociale	2'981.00		2'542.85	
58.351.20	Part. LAVI, aide victimes d'infraction	1'057.00		1'063.40	
58.351.30	Part. au fonds cantonal de l'emploi	21'000.00		21'255.00	
58.351.40	Allocations familiales personnes sans activité			4'524.35	
58.365.00	Partic. au service social de la Broye	94'094.00		100'769.00	
58.365.10	Partic. et dons divers (inst.caract.social)	1'000.00		7'000.00	
58.365.20	Cotisations AVS pour indigents	500.00		500.00	
5./230	Excédents de charges ou de produits		507'706.30		525'458.00
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	396'381.00	20'759.50	424'357.90	54'955.50
62.	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	342'889.00	20'759.50	367'596.90	54'955.50
62.301.00	Traitement du personnel édilitaire	130'400.00		145'240.00	
62.311.00	Achat de véhicules, machines et matériel	6'000.00		6'000.00	
62.312.00	Frais d'éclairage public, consommation	23'000.00		23'000.00	
62.312.20	Eau, énergie, carburant (Marchon)	3'500.00		4'500.00	
62.313.00	Achat de marchandises, fournitures diverses	6'000.00		6'000.00	
62.314.00	Entretien routes, trottoirs, places de parc	34'000.00		26'000.00	
62.314.10	Déblaiement, sablage et protection hivernale	10'000.00		10'000.00	
62.314.20	Entretien éclairage public	6'000.00		6'000.00	
62.314.40	Entretien signalisation et marquages	4'000.00		4'000.00	
62.315.00	Entretien des véhicules et machines	3'000.00		3'000.00	
62.316.00	Location de locaux pr édilité	1'200.00		1'200.00	
62.317.00	Indemnités repas-km-téléphones	600.00		1'100.00	
62.318.00	Assurances pour les véhicules	1'900.00		1'500.00	
62.319.00	Impôts pour les véhicules	950.00		850.00	
62.390.10	Imputations internes, prestations sociales	41'519.00		46'311.00	
62.390.20	Imputations internes, intérêts	16'764.00		22'463.90	
62.390.30	Imputations internes, amortissement	54'056.00		60'432.00	
62.435.00	Facturation du service à des tiers				26'000.00
62.490.00	Imputations internes, taxes chiens				5'800.00
62.490.10	Imputations internes, prestations sociales		20'759.50		23'155.50
65.	Trafic régional	53'492.00		56'761.00	
65.351.00	Partic. dépenses cant. au trafic régional	53'492.00		56'761.00	
6./261	Excédents de charges ou de produits		375'621.50		369'402.40
7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRON.	736'340.00	566'651.50	775'481.60	600'999.00
70.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	245'579.00	217'750.00	223'591.20	191'750.00
70.312.00	Achats d'eau	178'000.00		159'200.00	
70.312.10	Electricité, force motrice	1'100.00		1'000.00	
70.313.00	Achats de march., matériel, compteurs	4'600.00		4'600.00	
70.314.00	Entretien et rénovation des installations	10'000.00		10'000.00	
70.318.10	Frais d'analyse d'eau, redevances	500.00			
70.390.20	Imputations internes, intérêts	11'703.00		9'115.20	
70.390.30	Imputations internes, amortissement	39'676.00		39'676.00	
70.402.00	Taxes hydrants		250.00		250.00
70.434.00	Location des compteurs - abonnements		13'500.00		12'700.00
70.434.10	Taxes d'utilisation (ménages)		28'000.00		26'800.00
70.435.00	Vente d'eau		176'000.00		152'000.00
71.	PROTECTION DES EAUX	296'730.00	256'000.00	337'788.60	308'000.00
71.312.00	Eau, énergie et combustible	2'000.00		2'000.00	
71.314.00	Entretien et rénovation des installations	5'000.00		5'000.00	
71.314.10	Frais de curages et contrôles TV	4'000.00		4'000.00	
71.351.00	Part. aux frais de lutte contre hydrocarb.	500.00			
71.352.00	Participation à la STEP	158'249.00		169'477.00	
71.390.20	Imputations internes, intérêts	33'841.00		44'635.60	

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
71.390.30	Imputations internes, amortissement	93'140.00		112'676.00	
71.434.00	Taxes d'utilisation		182'000.00		240'000.00
71.434.10	Taxes de base		74'000.00		68'000.00
72.	ORDURES MENAGERES	100'303.00	80'401.50	98'832.00	88'749.00
72.301.00	Salaires	16'100.00		14'500.00	
72.311.00	Achats de conteneurs, poubelles, matériel	500.00		500.00	
72.312.00	Electricité, eau, combustible	400.00		400.00	
72.314.00	Entretien décharge, déchetterie	2'000.00		2'000.00	
72.316.00	Location de conteneurs	24'400.00		24'400.00	
72.318.00	Ordures ménagères	28'900.00		33'034.00	
72.318.10	Autres déchets	26'000.00		22'300.00	
72.390.10	Imput. internes prestations sociales	2'003.00		1'698.00	
72.434.00	Taxes d'utilisation (bases)		28'400.00		28'400.00
72.434.10	Taxes au sacs (Stesa)		44'000.00		44'000.00
72.435.00	Récupér., parts décharge/déchetterie		7'000.00		13'000.00
72.490.00	Imputations internes, taxes chiens				2'500.00
72.490.10	Imput. internes retenues sociales		1'001.50		849.00
74.	CIMETIERE	6'000.00	7'500.00	6'000.00	7'500.00
74.301.00	Traitements	3'500.00		3'500.00	
74.313.00	Produits, marchandise	1'000.00		1'000.00	
74.314.00	Frais d'entretien	1'000.00		1'000.00	
74.318.00	Déchets	500.00		500.00	
74.434.00	Concessions, taxes d'entrée		4'000.00		4'000.00
74.436.00	Partic. de tiers		3'500.00		3'500.00
75.	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS	11'355.00		11'440.00	
75.314.00	Travaux de conservation des ouvrages	4'500.00		4'500.00	
75.364.00	Participation aux entreprises d'endiguement	2'000.00		2'000.00	
75.390.20	Imput. internes, intérêts	3'312.00		3'397.00	
75.390.30	Imput. interne, amortissements	1'543.00		1'543.00	
78.	PROTECTION DE LA NATURE			12'000.00	
78.311.00	Achat matériel (chien)			500.00	
78.390.00	Imputations internes, taxes chiens			11'500.00	
79.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	76'373.00	5'000.00	85'829.80	5'000.00
79.300.00	Jetons et frais de la Commission			4'500.00	
79.318.10	Permis de construire	1'000.00		1'000.00	
79.352.00	Partic. à l'org. régionale ASCOBROYE/COREB	26'500.00		26'800.00	
79.390.20	Imput. internes, intérêts	12'362.00		13'234.80	
79.390.30	Imput. internes amortissements	36'511.00		40'295.00	
79.431.00	Autorisations de construire		5'000.00		5'000.00
7./285	Excédents de charges ou de produits		169'688.50		174'482.60
8.	ECONOMIE	37'800.00	11'100.00	26'636.00	
80.	AGRICULTURE	11'100.00	11'100.00		
80.365.00	Frais divers pour chiens	11'100.00			
80.406.00	Impôts sur les chiens		11'100.00		
81.	FORETS	26'700.00		26'636.00	
81.314.10	Entretien des routes forestières	5'000.00		5'000.00	
81.319.00	Cotis. au Fonds suisse du bois et autres	200.00		200.00	
81.352.00	Part. à la corporation forestière	21'500.00		21'436.00	
8./353	Excédents de charges ou de produits		26'700.00		26'636.00

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9.	FINANCES ET IMPOTS	784'426.00	4'254'928.00	850'788.00	4'370'484.00
90.	IMPOTS	23'000.00	3'297'800.00	34'500.00	3'311'900.00
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	2'000.00		3'500.00	
90.318.10	Frais de perception d'impôts	1'000.00		1'000.00	
90.319.10	Pertes sur débiteurs-impôts	10'000.00		20'000.00	
90.320.00	Escomptes et intérêts rémun. acptes/déc.	10'000.00		10'000.00	
90.400.00	Impôt sur le revenu, personnes physiques		2'386'000.00		2'395'400.00
90.400.10	Impôt sur la fortune, personnes physiques		233'000.00		241'000.00
90.400.20	Impôt à la source		40'000.00		40'000.00
90.400.40	Impôt sur prestations en capital		50'000.00		25'000.00
90.401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		79'000.00		64'000.00
90.401.10	Impôt sur les fonds propres des pers.morales		28'000.00		28'000.00
90.402.00	Contribution immobilière		240'000.00		260'000.00
90.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et plus-val.		50'000.00		50'000.00
90.404.00	Impôt mutations immob. (centimes addit.)		25'000.00		30'000.00
90.406.00	Impôt sur les chiens				12'000.00
90.436.00	Rembour. frais de rappel et de poursuites		2'000.00		2'000.00
90.436.10	Récupér. pertes sur débiteurs		2'000.00		2'000.00
90.437.00	Pénalité et intérêts de retard		10'000.00		10'000.00
90.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicules		138'000.00		152'500.00
90.451.00	Indemn. pr mesures compensatoires		14'800.00		
93.	PEREQUATION FINANCIERE		256'374.00		301'663.00
93.462.00	Attribution de la péréquation des ressources		213'244.00		241'049.00
93.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		43'130.00		60'614.00
94.	GERANCE FORTUNE ET DETTES	761'426.00	648'754.00	816'288.00	704'969.00
940.	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES	631'154.00	627'754.00	678'969.00	675'569.00
940.318.00	Frais bancaires et du CCP	5'000.00		5'000.00	
940.322.00	Intérêts des dettes	221'000.00		234'019.00	
940.330.00	Amortissements obligatoires	405'154.00		439'950.00	
940.420.00	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		1'600.00		1'600.00
940.490.20	Imputations internes, intérêts		221'000.00		234'019.00
940.490.30	Imputations internes, amortissements		405'154.00		439'950.00
942.	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	130'272.00	21'000.00	137'319.00	29'400.00
942.312.00	Eau, énergie, combustible	3'000.00		4'000.00	
942.314.00	Entretien et rénovation de bâtiments	6'000.00		6'000.00	
942.316.00	Location de locaux	2'500.00		2'500.00	
942.318.00	Assur. bâtiments, ACAB, RC, Eau, Glaces	11'200.00		12'000.00	
942.390.20	Imput. interne, intérêts	68'272.00		73'519.00	
942.390.30	Imput. interne amortissements	39'300.00		39'300.00	
942.423.00	Loyers divers		10'800.00		16'800.00
942.423.01	Locations salles communales, divers		100.00		2'500.00
942.423.10	Loyers des parchets, domaines		10'100.00		10'100.00
99.	POSTES NON VENTILABLES		52'000.00		51'952.00
990.451.02	Recette extraordinaire (2 ans EE)		52'000.00		51'952.00
9/371	Excédents de charges ou de produits	3'470'502.00		3'519'696.00	

Récapitulatif du budget de fonctionnement

		Budget 2011		Budget 2012	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	5'264'530.75	5'080'063.50	5'525'524.17	5'260'052.00
0.	ADMINISTRATION	451'235.50	142'297.00	462'448.55	147'316.00
1.	ORDRE PUBLIC	118'647.00	31'300.00	134'712.35	31'250.00
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'528'733.30	3'892.50	1'616'344.07	7'927.50
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	280'108.00	38'635.00	280'403.25	43'120.00
4.	SANTE	416'653.65	4'000.00	427'894.45	3'000.00
5.	AFFAIRES SOCIALES	514'206.30	6'500.00	526'458.00	1'000.00
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	396'381.00	20'759.50	424'357.90	54'955.50
7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRON.	736'340.00	566'651.50	775'481.60	600'999.00
8.	ECONOMIE	37'800.00	11'100.00	26'636.00	
9.	FINANCES ET IMPOTS	784'426.00	4'254'928.00	850'788.00	4'370'484.00
	Excédents charges/produits fonctionnement		184'467.25		265'472.17



Budget de fonctionnement 2012

Le budget de fonctionnement 2012 nécessite quelques explications complémentaires :

- La péréquation financière intercommunale se monte, pour l'année 2012, à Fr. 301'663.--. Globalement, ce sont Fr. 45'289.- que la commune touche en plus. Toutefois, en parallèle les dépenses liées ont quant à elles augmenté de Fr. 72'975.92 (3,06%). Soit un montant supplémentaire à charge de la commune pour 2012 de Fr. 27'686.92. (2011 Fr. 75'877.90 en faveur de la commune par rapport à 2010).
- Le total des charges liées correspond à 50,70% du total des charges du budget. La marge de manœuvre de la commune est donc restreinte.
- Le taux de couverture des chapitres comptables environnementaux financés par des taxes causales se présentent comme suit :
 - chapitre 70 « Approvisionnement en eau » → 85,75%
 - chapitre 71 « Protection des eaux » → 91,18%. Afin de couvrir les charges de ce chapitre et au vu des investissements effectués et futurs, la taxe d'épuration des eaux sur la consommation a été augmentée de Fr. 1.- par rapport à l'année 2011, ceci dans la limite fixée par le règlement communal. La taxe sera donc de Fr. 3.- par m3 dès l'année 2012.
 - chapitre 72 « Ordures ménagères » → 89,79%.
- Le coût total du service de la dette (amortissements obligatoires, intérêts des dettes) se monte à Fr. 673'969.-. Cela correspond à 13,89% des charges communales.
- Entretien bâtiment administratif : Fr. 16'000.- correspond à la réfection du toit de la buvette et de l'administration communale.
- Ecole ; entretien et rénovation : Fr. 32'000.- dont Fr. 25'000.- pour les frais d'implantation des nouveaux modules scolaires et Fr. 7'000.- pour les frais courants.
- Ecole ; frais location salle de classes : Fr. 37'000.- dont Fr. 12'000.- pour la location du pavillon scolaire de Vesin et Fr. 25'000.- pour 5 mois de location des nouveaux modules. A noter que ces locations sont subventionnées à raison de 16%.
- Conservatoire : augmentation de 41,33% par rapport à 2011. Cela correspond à une augmentation du nombre d'élèves ainsi que des unités.
- Salle de sport ; entretien et rénovation : Fr. 11'000.- dont Fr. 3'000.- pour la réfection de la façade, Fr. 2'700.- pour le changement des plinthes et Fr. 5'000.- pour l'entretien courant.
- Voirie : Fr. 26'000.- sont mis en produit ; il s'agit de la facturation du service de voirie à des tiers, notamment la paroisse pour le déneigement et Fr. 25'000.- pour un poste de 30% au sein de l'AIPG.

En ce qui concerne le résultat final, le budget 2012 prévoit un excédent de charge de Fr. 265'472.17, soit 4,80%. A noter que la perte ne doit pas être supérieure à 5% du total des charges.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2012

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
<u>ORDRE PUBLIC</u>		
Achat habits d'intervention pompiers	16'000.00	
Subvention ECAB sur habits		4'000.00
Assainissement de la butte de tir de Vesin	150'000.00	
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>		
Achat matériel informatique pour les écoles	12'000.00	
Achat de mobilier pour les nouvelles salles de classes	50'000.00	
<u>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</u>		
Frais d'étude immeuble appartements protégés (report 2010)	20'000.00	
Eclairage quartier "Le Village", Grand-Rue (report 2008)	10'000.00	
Eclairage public nouvelle zone Sous-la-Gare (report 2009)	9'500.00	
Séparatif Rte du Savua revêtement (report 2010)	140'000.00	
Aménagement Rte accès Immeubles Vaudoise Assurance	20'000.00	
Réfection route communale La Léchère à Vesin	38'000.00	REFUSE
<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
Assainissement Rte du Savua (bas du Savua)	110'000.00	
A.I.P.G. travaux réhabilitation de la Step 1ère étape (report 2011)	47'300.00	
TOTAL	622'800.00	4'000.00
Excédent de charges		618'800.00

	<u>Budget 2011</u>		<u>Budget 2012</u>	
	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
1 Ordre public	23'700.00	6'300.00	166'000.00	4'000.00
2 Enseignement et formation			62'000.00	
3 Culte, culture et loisirs				
6 Transports et communications	194'900.00		237'500.00	
7 Protection et aménag. envir.	1'137'300.00		157'300.00	
8 Economie				
9 Finances et impôts	250'000.00			
TOTAUX	1'605'900.00	6'300.00	622'800.00	4'000.00
 Excédents charges		1'599'600.00		618'800.00

Nouveaux investissements année 2012

Ordre public – pompiers

Il s'agit de la suite de l'équipement du corps des sapeurs-pompiers par l'achat de 22 vestes et 10 pantalons d'intervention.

Le coût s'élève à Fr. 16'000.- dont Fr. 4'000.- de subventions à recevoir de l'ECAB.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 12'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « police du feu » se montera à Fr. 2'220.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 15% l'an (Fr. 1'800.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 420.-), selon l'intérêt moyen.

Ordre public – militaire

Selon la loi, chaque commune disposant d'installations de tir doit assainir ses buttes, ceci jusqu'en 2020. Toutefois, si la butte se situe près ou sur une source, celle-ci doit être assainie d'ici au 31 décembre 2012 afin de toucher les éventuelles subventions cantonales et fédérales. Ceci est notre cas pour la butte de tir située à Vesin.

Le coût s'élève à Fr. 150'000.- dont Fr. 80'000.- de subventions cantonales et fédérales à recevoir.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 150'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « militaire » se montera à Fr. 7'605.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 4% l'an (Fr. 4'056.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 3'549.-), selon l'intérêt moyen.

Enseignement et formation – matériel informatique

Le parc informatique de notre cercle scolaire ne correspond plus aux directives cantonales qui prévoient 1 ordinateur pour 5 élèves. Le conseil communal a décidé d'équiper les écoles d'un ordinateur par classe.

Le coût s'élève à Fr. 12'000.-.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 12'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « écoles » se montera à Fr. 2'220.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 15% l'an (Fr. 1'800.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 420.-), selon l'intérêt moyen.

Enseignement et formation – achat de mobilier

Au vu des effectifs scolaires en hausse et pour autant que cette augmentation se confirme, le conseil communal prévoit l'ouverture d'une ou 2 salles de classes pour la rentrée scolaire 2012/2013. Il s'agit de pavillons mobiles dont la location figure au budget de fonctionnement.

Le coût s'élève à Fr. 50'000.- pour 2 classes.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 50'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « écoles » se montera à Fr. 9'250.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 15% l'an (Fr. 7'500.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 1'750.-), selon l'intérêt moyen.

Routes communales – aménagement

Au vu de la construction des immeubles de la Vaudoise Assurance, il s'agit de la part communale sur les aménagements de l'accès aux immeubles.

Le coût s'élève à Fr. 20'000.-.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 20'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « routes communales » se montera à Fr. 1'500.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 4% l'an (Fr. 800.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 700.-), selon l'intérêt moyen.

Epuration – Rte du Savua

Il s'agit de la suite de la mise en séparatif du Savua. Tronçon Eglise – Savua, le bas du Savua.

Le coût s'élève à Fr. 110'000.-.

Le Conseil communal a présenté cet investissement à la commission financière lors d'une séance qui s'est déroulée le 21 novembre 2011. Après examen et réflexion, la commission financière a préavisé favorablement cette demande d'investissement.

Le Conseil général, dans sa séance du 21 décembre 2011 a accepté ce nouvel investissement de Fr. 110'000.- et le recours à l'emprunt si nécessaire.

En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste « épuration » se montera à Fr. 8'250.-, décomposé par l'amortissement obligatoire de 4% l'an (Fr. 4'400.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 3,50% l'an (Fr. 3'850.-), selon l'intérêt moyen.

Activités principales du Conseil communal août – décembre 2011

- Réception des nouveaux habitants
- Repas avec tous les employés communaux
- Diverses visions locales pour dossiers de construction
- Pose de l'éclairage public au quartier « Saint-Marc »
- Mise en place des prix de location des locaux communaux
- Participation à la « Quinzaine forestière »
- Corporation forestière → soirée de remerciement M. Bernard Noble
- Mise en place de la planification financière
- Participation aux assemblées régionales
- Séance à la Préfecture sur les fusions de communes
- Inauguration du nouveau véhicule des sapeurs-pompiers d'Estavayer-le-Lac
- Entretiens en vue de la naturalisation de personnes
- Participation aux 10 ans de l'école maternelle des Castors
- Visites aux nonagénaires de la commune
- Séance pour un projet d'utilisation des sources de Vesin
- Modification du règlement du cimetière
- Modification du règlement du personnel communal
- Suivi des travaux du chantier du Savua
- Mise en place des commissions non-permanentes – premières séances
- Visites des constructions par la commission d'aménagement et la commission du feu
- Questionnaire sur un projet de patinoire broyarde
- Etude du questionnaire relatif au projet Frimesco
- Etude du concept cantonal de santé à l'école
- Séances avec nos différents employés communaux
- Participation à la manifestation du 1^{er} août
- Evacuation des écoles avec la participation du corps des sapeurs-pompiers
- Participation à la séance d'information sur la planification des EMS
- Prise de connaissance des directives sur l'entrée en vigueur du règlement d'exécution de la loi sur les structures d'accueil extrafamilial
- Participation à l'assemblée de la Fédération fribourgeoise de gymnastique à Cugy
- Participation à la journée des Artilleurs et Soldats du train à Cugy
- Différentes séances avec la commission financière et le bureau du Conseil général
- Prise de connaissance du plan cantonal des transports
- Participation au marché de Noël des écoles
- Examen des différentes offres de service pour le poste d'employé de voirie

Demandes de permis déposées depuis juillet 2011

Procédures ordinaires

Roch Sébastien et Gilles	villa familiale
Mettraux Johann	villa familiale
Bersier/Grognuz/Würgler	pose de panneaux photovoltaïques sur halle
Mehmetaj Naïm et Lujeta	villa familiale, piscine, couvert, cabanon
Gagnaux Alexandre	pose de panneaux photovoltaïques sur halle
Jaquet Steven et Mélanie	villa familiale avec couvert
Chuard Pierre-Alain	villa familiale avec 2 appartements, garage, abri
Grandgirard Paul et Janine	transform. habitation + création appartements

Procédures simplifiées

Luu Hon-Huy	construction d'un mur à pierres
Perroud Lucienne	pavillon de jardin
Rey Norbert	couvert sur terrasse existante
Lopes Pedro et Sofia	cabanon de jardin
Torche Edgar	panneaux solaires 7 m2
Berger Christian et M.-Claire	jacuzzi
Metaj Shala et Juliette	aménagement d'un muret extérieur
Chappuis Pascal	cabanon de jardin
Ebbers Patrick et Carmen	mur de soutènement avec dérogation
Bersier Alexandre	volière pour petits oiseaux
Chaboudez Yves	piscine enterrée et mur de soutènement
Weiler Fabienne	agrandissement du balcon existant
Chuard Christian	jacuzzi

PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue à :

M. Martial Bersier, Rte de Fétigny 51
engagé depuis le 1^{er} février 2012, en qualité d'employé de voirie.
Il secondera M. Jean-Luc Pochon dans tous les travaux de voirie.



Départ....

M. Julien Marti, Ch. Clos-de-la-Gare 10
a souhaité reprendre son activité indépendante de travaux de bûcheronnage
nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa profession



Avis à la population des communes
membres de la Corporation forestière de
l'enclave d'Estavayer-le-Lac

Estavayer, novembre 2011

Déchets en forêt

Dans le cadre de mon activité professionnelle en tant que forestier de triage, il m'incombe de remplir certaines tâches étatiques comme par exemple celle de **police forestière**.

En ce nom, je dois malheureusement déplorer une forte augmentation du dépôt de déchets en forêt, comme par exemple :

- **Déchets de construction**
- **Déchets des ménages (sacs à poubelle)**
- **Bâches, plastiques, ferrailles, ...**
- **Déchets mobilier (armoire, bureau, ...)**
- **Déchets verts (gazon, buissons, thuya, ...)**

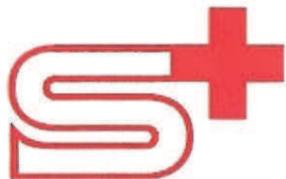
Selon les dispositions légales en matière de gestion des déchets, chaque commune met à disposition de sa population une déchetterie pour l'élimination de tous les déchets ou lui indique le lieu de collecte adéquat.

Dès lors, je vous rappelle que, la loi sur la protection des forêts (LFCN), art. 33 et 77, est très claire et stipule que toute personne prise sur le fait sera dénoncée aux autorités compétentes et est passible d'une amende allant jusqu'à Fr. 20'000.-.

En tant que garde forestier de la région, je vous demande de respecter ces consignes et la forêt.

D'avance, je vous remercie de prendre bonne note de ce qui précède et vous présente mes salutations les meilleures.

Le garde forestier
Bachmann Cédric



Samaritains Cugy/Vesin

Don du sang 2012

Les lundis suivants de 17h30 à 21h à la salle polyvalente

- **26 mars**
- **20 août**
- **17 décembre**

Notre vie à tous peut, un jour, dépendre d'une transfusion sanguine. Il est donc rassurant de savoir que quotidiennement des hommes et des femmes donnent de leur sang pour d'autres personnes qui en ont besoin. Le centre de transfusion sanguine attend votre participation à ces prochaines collectes et vous en remercie d'avance

Cours de sauveteur 2012

Obligatoire pour le permis de scooter ou de la voiture

Avril	19 et 20	jeudi de 13h à 17h, vendredi de 10h à 17h
Mai	25 - 26	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)
Août	10 – 21	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)
Octobre	15 – 16	lun de 13h à 17h, mar de 9h30 à 11h30, et de 13h à 17h
Décembre	14 - 15	ven de 18h à 22h sam de 10h à 17h (pause 1h)

Inscriptions et renseignements au 026/660.25.60 ou mano.rotzetter@bluewin.ch
Ou sur www.samaritains-fr.ch

Merci à la population pour votre généreux accueil lors de notre collecte annuelle



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2012
SERVICE DE PUERICULTURE

District de la Broye

Sur rendez-vous uniquement,
au 026/664.77.90 du lundi au vendredi de 8h00 à 9h30

Cousset, Cousset-Centre, Bâtiment communal, rez-de-chaussée, **Le 2^{ème} mercredi du mois** : 11 janvier, 8 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre.

Cugy, Salle communale, rez-de-chaussée, **Le 2^{ème} mardi du mois** : 10 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai (3^{ème}), 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre.

Domdidier, Résidence Les Lilas, **Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois** : 3 et 17 janvier, 7 et 21 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 8 (2^{ème}) et 22 (4^{ème}) mai, 5 et 19 juin, 3 et 17 juillet, 7 et 21 août, 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

Estavayer-le-Lac, Salle du Midi, Rte d'Yverdon 1, rez-de-chaussée, **Les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois** : 4, 18 et 25 janvier, 1^{er}, 15 et 22 février, 7, 21 et 28 mars, 4, 18 et 25 avril, 2, 16 et 23 mai, 6, 20 et 27 juin, 4, 18 et 25 juillet, 22 (4^{ème}) et 29 (5^{ème}) août, 5, 19 et 26 septembre, 3, 17 et 24 octobre, 7, 21 et 28 novembre, 5 et 19 décembre.

Estavayer-le-Lac, HIB, 4^{ème} étage, **le 2^{ème} jeudi du mois** : 12 janvier, 9 février, 15 mars (3^{ème}), 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 16 août (3^{ème}), 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre (3^{ème}), 13 décembre.

St-Aubin, Château, rez-de-chaussée, **le 4^{ème} lundi du mois** : 23 janvier, 20 février (3^{ème}), 26 mars, 23 avril, 21 mai (3^{ème}), 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre (3^{ème}), 17 décembre (3^{ème}).

Sous réserve de modification



Cours de natation

**pour enfants asthmatiques (4-12ans)
ou souffrant d'autres affections
respiratoires**



A Estavayer

**A partir du mois
de février 2012**

Pour un enfant asthmatique il est important qu'il s'habitue à un échauffement avant les efforts sportifs. Il se fait avant chaque leçon sous forme d'exercices respiratoires et d'étirement qui ont aussi pour but d'éviter des crises d'asthme

Renseignements:

Téléphone 026'426'02'70

Info@liguepulmonaire-fr.ch

www.liguepulmonaire-fr.ch

SORTIE DES AÎNÉS

Le vendredi 2 septembre 2011, munis de 2 cars, 91 Aînés, 4 membres du comité de l'USL et un temps magnifique, nous sommes partis de Cugy aux alentours de 8h00. A 9h00, une petite pause « café-croissant » offerte par l'USL aux Rasses a été très appréciée par chacun. Environ 45 min après, nous poursuivons notre route en direction de la Vallée de la Loue en Franche-Comté où nous arrivons 1h30 plus tard.

Sur place, dans le restaurant « Le hameau du fromage », une visite de la fromagerie et de la fabrication du fromage de l'ancien temps à aujourd'hui est organisée, chacun est libre d'y participer ou, s'il préfère, d'aller boire un verre au bar. Une dégustation des fromages typiques de la région avec un verre de rosé nous attendent 1h plus tard.



Il est midi, tout le monde est installé à table et a faim. Nous recevons en entrée de la terrine, puis un délicieux repas et enfin un dessert aux fruits.

Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés au Juraparc, vers Vallorbe. Là-bas, la possibilité de visiter un parc aux loups, ours et bisons s'offrait à nous. Nous avons, par la suite bu une boisson rafraîchissante avant de reprendre la route pour rentrer à Cugy.

Il est 18h00 et tout le monde est de retour à la maison.



Ce fut une belle journée très appréciée.

Pour le comité de l'USL
Justine Fontana, secrétaire

Informations communales

Procédures de mise à l'enquête

Nous informons la population que toute construction ou transformation doit faire l'objet d'une procédure de mise à l'enquête auprès de la commune.

A partir du 1^{er} janvier 2012, une amende sera perçue pour tous travaux effectués sans mise à l'enquête, de même pour les travaux réalisés avant la demande de permis.

Horaires ouverture déchetterie

Durant les mois de janvier et février 2012, les horaires d'ouverture des différentes déchetteries sont :

Cugy – décharge

Samedi	28.01.2012	déchets encombrants
Samedi	11.02.2012	
Samedi	25.02.2012	déchets encombrants

Vesin – déchetterie

Mercredi	01.02.2012
Mercredi	15.02.2012
Mercredi	29.02.2012

La déchetterie reste ouverte tous les samedis

Heures d'ouverture

Déchetterie Cugy	lundi	17.30 h. à 19.00 h.
	samedi	10.00 h. à 12.00 h.
Décharge Cugy	samedi	13.30 h. à 15.30 h.
Déchetterie Vesin	mercredi	18.30 h. à 19.30 h.
	samedi	10.30 h. à 11.30 h.

Déneigement et salage des routes communales

Le Conseil communal tient à informer la population sur l'entretien des routes pendant la période hivernale. Lorsqu'il neige, le service de voirie communal doit déblayer environ 40 km de routes communales. Aux voies de communication viennent encore s'ajouter les trottoirs dans les villages. Certaines priorités ont donc été choisies car il est impossible de déblayer toutes les routes en même temps.

Ce bulletin d'information donne l'occasion de rappeler aux propriétaires et bordiers des chemins privés que le déneigement de leur accès leur incombe. Il en est de même pour les propriétaires qui sont tenus de déblayer la neige qui est poussée par les véhicules de déneigement devant leur bâtiment.

Les endroits stratégiques ou dangereux sont salés. Le service de voirie, lors de chutes de neige nocturnes, s'affaire dès 4.00 h. du matin et fait tout son possible pour que la population de notre commune et les automobilistes puissent se déplacer avec sécurité.

Enfin, il est clair qu'il peut parfois subsister quelques endroits dangereux et le Conseil communal compte **sur la compréhension et la prudence de chacun**. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et les équiper en conséquence.

Accueil extrafamilial

Dans le courant du printemps 2012, chaque ménage de notre commune ayant un ou des enfants en âge préscolaire et/ou en âge de scolarité infantine et primaire, recevra un questionnaire dont l'objectif sera de recueillir des informations sur vos besoins actuels en place d'accueil extrafamilial pour les enfants de 0 à 12 ans.

Cette enquête permettra d'évaluer les besoins spécifiques de notre commune en la matière. **La contribution de toutes les familles concernées est donc importante.**

Le Conseil communal remercie d'avance toutes les personnes qui consacreront un peu de leur temps à remplir ce questionnaire.

**Association des parents et amis de
l'école maternelle**



Inscriptions pour la rentrée 2012/2013

Année précédant l'entrée à l'école enfantine

- Enfants nés entre le 1^{er} août 2008 et le 31 juillet 2009
- Deux demi-jours par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 86.- par mois. Fr. 20.- de cotisation annuelle.

Les documents relatifs aux inscriptions sont disponibles :

- auprès de Véronique Molleyres, responsable des inscriptions, tél. 026 660 80 02
- au bureau communal de Cugy
- Par Internet à l'adresse www.castorscugy.ch

Délai d'inscription 31 mars 2012

La maîtresse et le comité de l'école maternelle vous remercient pour votre confiance.

Remerciements

A Mme Erika Torche qui a cessé son activité au sein de la Bibliothèque communale après 12 ans d'activité.

Nous félicitons Mme Catherine Haenni pour sa nomination au sein de la Bibliothèque communale. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans cette activité.

Agenda 2012

Conseil Général

mercredi 29 février 2012

mercredi 25 avril 2012

mercredi 26 septembre 2012

mercredi 19 décembre 2012

Séance d'information du PAL

mardi 28 février 2012

Nouveaux habitants

apéritif le samedi 17 novembre 2012

Repas des aînés



Une journée de retrouvailles pour les aînés de notre commune le dimanche 8 janvier 2012, a été organisée par la commune afin de partager un succulent repas à la salle polyvalente. 119 personnes sans compter les organisateurs et les bénévoles étaient présentes. Animation par Louis Fontaine et interprétations vocales des Aînés du Chœur-mixte.

Les doyens du jour :

M. Adolphe Marmy
Mme Marguerite Groguz

